

**INFORMATION PRESSE | 2 JUILLET 2020**

## **LES NOTAIRES DU GRAND PARIS CRÉENT LA « FONDATION DES NOTAIRES DU GRAND PARIS » SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE**

**#RSE #GRANDPARIS**

Les cinq Chambres des Notaires du Grand Paris ont signé, ce jeudi 2 juillet 2020, avec le Président de la Fondation de France, M. Pierre SELLAL, Président du Conseil d'Administration, la convention qui les lie à la « Fondation des Notaires du Grand Paris ».



De gauche à droite, Pierre SELLAL, Bertrand SAVOURÉ (Président de la Chambre de Paris) et Frank LODIER (Président de la Chambre des Hauts-de-Seine)

La Fondation est le fruit d'une réflexion commune aux cinq Chambres du Grand Paris entamée il y a plusieurs mois, pour répondre à la volonté des notaires franciliens de s'engager dans une démarche sociale d'entreprise dans un but social, sociétal et environnemental et de **mobiliser la communauté notariale comme un acteur de son territoire et de son environnement.**

**C'est la raison d'être de la Fondation des Notaires du Grand Paris.**

**La Fondation des Notaires du Grand Paris est abritée par la Fondation de France.**

Une première action d'urgence a été engagée par les Notaires du Grand Paris dans le cadre de la campagne « **Tous unis contre le virus** » - orchestrée par la Fondation de France avec l'AP-HP et l'Institut Pasteur.

Elle a mobilisé 75 000 euros et acte le Prélude à de nouvelles actions concrètes répondant aux besoins du Grand Paris.

Les différentes Chambres vont constituer le Comité Exécutif de la Fondation.

*Les Notaires du Grand Paris est la dénomination commune aux 5 Chambres départementales franciliennes de Notaires. Au total, ce sont 3 000 notaires, 10 000 collaborateurs qui exercent au sein de 850 études sur les 8 départements d'Ile-de-France.*

*Les notaires accompagnent leurs clients à toutes les étapes de leur vie personnelle et familiale : concubinage, achat d'un bien immobilier, mariage, PACS, divorce, adoption, remariage et famille recomposée, tutelle, succession...*

### **Contacts Presse :**

**Notaires du Grand Paris :** Vanessa Moisan - tél. 01 44 82 24 32 - [vanessa.moisan@paris.notaires.fr](mailto:vanessa.moisan@paris.notaires.fr)

**Hopscotch Décideurs :** Pierre-Marie Perrin - tél. 06 08 50 38 61 - [pmperrin@hopscotch.fr](mailto:pmperrin@hopscotch.fr)